



Conseil économique et social

Distr. générale
13 novembre 2013
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration soumise par la Company of the Daughters of Charity of St. Vincent de Paul and Salesian Missions, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Si nous voulons promouvoir l'autonomisation des personnes afin qu'elles puissent échapper à l'extrême pauvreté et devenir membres de leurs sociétés et de leurs effectifs qui sont mieux à même d'apporter leur contribution, nous devons nous attaquer aux systèmes, aux coutumes et aux mécanismes structurels qui entravent le progrès des peuples. Comme l'a fait remarquer Ester Duflo, éminente économiste du développement, nous devons nous attaquer à l'idéologie, à l'ignorance et à l'inertie, qui entravent les initiatives visant à autonomiser les marginalisés et les exclus. Ces forces doivent être surmontées chez les experts, les fournisseurs d'aide, les décideurs et les personnes habilitées.

Les résultats des enquêtes que nous et d'autres organisations non gouvernementales, accréditées auprès du Conseil économique et social, avons menées avec ceux qui vivent dans la pauvreté indiquent que les initiatives les plus réussies dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation de l'intégration sociale dans une communauté présentaient les caractéristiques suivantes: l'écoute, la motivation et le soutien aux participants, l'instauration de la confiance et du respect, ne pas porter de jugement, et l'éducation et la formation du personnel et des fonctionnaires gouvernementaux pour incarner ces attributs. Lorsque toutes les parties prenantes se considéraient comme des partenaires égaux dans la promotion du bien commun et le règlement des problèmes communs, des progrès ont été accomplis dans l'amélioration de la vie de tous.

En nous fondant sur notre expérience de travail avec les individus et les communautés vivant dans la pauvreté, nous avons constaté que l'encouragement de la participation de tous les membres à la prise de décision, la fourniture de possibilités d'éducation (formelle ou informelle) et l'offre d'un accès facile aux services couverts dans les socles de protection sociale sont des éléments clés de l'autonomisation des personnes. En fait, nous avons constaté que lorsque nous avons contribué à la création d'un environnement d'autonomisation mettant l'accent sur une culture d'inclusion et d'accueil, les individus et les communautés ont été transformés.

Participation

La participation est pouvoir. « L'impuissance est une caractéristique universelle et fondamentale de la pauvreté. « La pauvreté ne se limite pas à l'insuffisance des revenus; elle est caractérisée par un cercle vicieux où l'impuissance, la stigmatisation, la discrimination, l'exclusion et le dénuement matériel s'entretiennent mutuellement » (voir [A/HRC/23/36](#), par. 12).

La répartition du pouvoir dans de nombreux groupes est souvent associée à l'inégalité en raison notamment des préjugés sexistes et des ressources économiques. Une société commune est fondée sur le respect mutuel et la dignité humaine où chaque membre est responsable et a une contribution à apporter dont tout le monde a besoin. Une société enracinée dans des relations fondées sur la dignité humaine et le respect mutuel qui découlent des droits de l'homme et de l'égalité œuvre à éliminer tous les obstacles économiques, juridiques, culturels, politiques et physiques qui entravent l'accès des groupes marginalisés aux services et aux programmes. Cela permet de répartir le pouvoir plus équitablement entre tous les membres d'une société.

La pleine participation à la prise des décisions qui affectent la vie d'un individu commence par la disponibilité des choix associée à un environnement qui permet de faire de tels choix. Les gens deviennent des agents efficaces de bien-être humain lorsque leur vision est appréciée, leurs capacités sont développées et ont la volonté de concrétiser leurs aspirations.

Éducation

L'éducation, formelle et non formelle, s'est avérée capable d'autonomiser les gens, en leur offrant la possibilité de développer leurs compétences et d'explorer de nouvelles façons d'aborder les problèmes. Les sociétés sont renforcées et les lieux de travail améliorés lorsque les membres d'une société sont plus hautement qualifiés et éduqués et leurs capacités utilisées.

Avec l'éducation, les gens sont capables d'atteindre des niveaux satisfaisants de capacité personnelle et professionnelle. Pour les femmes, des niveaux de scolarité plus élevés ont contribué à une meilleure santé et à une meilleure nutrition, réduisant ainsi les niveaux de mortalité infantile et maternelle. Parce que de plus en plus de filles et de femmes atteignent des niveaux plus élevés d'éducation, les avantages intergénérationnels ont augmenté. Pour chaque année de scolarité supplémentaire complétée par une mère, la recherche a relevé une corrélation avec le fait que ses enfants restent à l'école un tiers à la moitié d'une année supplémentaires.

En outre, les gens devenant plus éduqués, ils commencent à reconnaître la relation entre le manque d'éducation et la pauvreté. Pour aider plus de personnes à échapper au piège de la pauvreté, les sociétés doivent répondre aux besoins éducatifs spécifiques des groupes vulnérables, en particulier les filles, les personnes handicapées et ceux qui vivent déjà dans la pauvreté.

Les possibilités d'éducation spécialisée sont nécessaires pour les personnes ayant des besoins particuliers ou des professions spécialisées. Nous appuyons fortement un transfert de technologie accru, un plus grand partage de l'information et le renforcement des capacités dans l'utilisation et le développement des technologies de l'information et de la communication.

La formation des enseignants est essentielle pour une éducation de qualité. Les enseignants qui tiennent compte des différences culturelles et utilisent et respectent les connaissances et les ressources des apprenants favorisent des environnements d'autonomisation qui élargissent les perspectives d'avenir de leurs élèves.

Socle de protection sociale

La Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Magdalena Sepúlveda, a noté qu'« en vertu du droit international des droits de l'homme, les États ont l'obligation de satisfaire immédiatement le minimum essentiel des droits à la nourriture, à la santé, au logement, à l'éducation et à la sécurité sociale. La jouissance de ces droits par tous les individus n'est pas subordonnée à l'exécution de certaines actions ou la satisfaction d'exigences » (voir Magdalena Sepúlveda et Carly Nyst, *The Human Rights Approach to Social Protection* (Finlande, Ministère des affaires étrangères, 2012), p. 49). Le concept de « pauvres méritants » dénie à des groupes entiers de personnes leur dignité et leurs droits inhérents.

Les programmes de protection sociale traitent un grand nombre des dimensions les plus complexes et les plus durables de la pauvreté et de la privation, dont le travail décent, l'éducation, les soins de santé, la sécurité alimentaire et la sécurité du revenu. Ils sont ainsi un outil puissant pour vaincre la pauvreté et l'inégalité et ont un impact direct sur l'élimination de la discrimination et de l'exclusion sociale. En outre, la productivité de la main-d'œuvre est renforcée parce que la santé et l'espoir des travailleurs sont sécurisés.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a constaté que: « l'extension de la protection sociale est un investissement « gagnant-gagnant » qui porte ses fruits à court terme, compte tenu de son rôle de stabilisateur macroéconomique, mais aussi à long terme, en raison des impacts sur le développement humain et la productivité » (voir www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_166292/lang-en/index.htm).

Nous soutenons la recommandation n° 202 concernant les socles nationaux de protection sociale de l'Organisation internationale du Travail

Il a été démontré qu'un socle de protection sociale améliore la cohésion sociale, contribue à l'éradication de la pauvreté, facilite la participation des personnes au discours et à la vie sociale, contribue au développement du capital humain et stimule une plus grande activité productive. Il a également été une force de stabilisation en temps de crise en augmentant la résistance aux chocs économiques et a contribué à accélérer la reprise vers des voies de développement plus inclusives et durables (voir *Social Protection Floor for a Fair and Inclusive Globalization* (Genève, Organisation internationale du Travail, 2011)).

Recommandations

Nous recommandons aux gouvernements de mettre en œuvre les mesures suivantes comme moyens concrets d'autonomisation :

- a) Œuvrer à la promotion du bien commun à travers des mécanismes qui permettent la participation de tous les citoyens aux niveaux local et national pour s'engager dans la vie sociale, politique et économique de leurs sociétés;
- b) S'engager dans un programme, élaboré avec la participation de personnes vivant dans la pauvreté ou qui ont été marginalisées économiquement, qui spécifie les politiques, les programmes et l'allocation des ressources qui autonomisent les gens;
- c) Promouvoir l'autonomisation juridique de toutes les personnes, en particulier celles qui vivent dans l'extrême pauvreté, en veillant à ce qu'elles aient accès à la justice, aux droits de propriété et à la protection des travailleurs. Les enregistrements de naissance et la fourniture de pièces d'identité sont indispensables pour la participation;
- d) Inclure les politiques du travail qui privilégient le développement des emplois décents et une compensation adéquate;
- e) Assurer l'éducation formelle et non formelle pour toute la vie pour permettre aux gens de devenir des agents de changement dans leurs sociétés tout en exerçant leurs droits. En outre, garantir aux citoyens le choix et le contrôle sur les décisions qui affectent leurs droits et leur bien-être;

f) Supprimer tous les obstacles à l'éducation pour les filles, y compris les frais de scolarité, les attitudes et les programmes discriminatoires, et assurer leur sécurité sur le trajet vers et de l'école et dans la salle de classe;

g) Entreprendre une réforme systémique de l'éducation à tous les niveaux, en élaborant des programmes fondés sur les droits et soucieux de l'égalité des sexes, et en créant des infrastructures et une pédagogie visant à promouvoir l'égalité pour tous les élèves et les droits de tous les élèves à une éducation de qualité à tous les niveaux;

h) Élaborer des politiques publiques qui mettent l'accent sur l'utilisation et le développement des technologies de l'information et de la communication. L'infrastructure technologique et l'accès public inclusif doivent être renforcés comme moyens concrets pour l'autonomisation des sociétés;

i) Œuvrer à l'élargissement des sources innovantes de financement du développement par la réduction des dépenses militaires et la réaffectation des fonds pour la mise en œuvre des socles de protection sociale. L'adoption d'une taxe sur les transactions financières dont le revenu est orienté spécifiquement vers le développement assurerait une source de revenu à long terme, stable et responsable pour les pays en développement.
